



Communiqué pour diffusion immédiate

La MRC de Drummond va de l'avant avec son projet de réseau de fibre optique

Le 22 mars 2018 – Au terme de plusieurs démarches préparatoires, la MRC de Drummond s'engage dans la mise en œuvre d'un vaste réseau de fibre optique sur son territoire. Réunis en séance ordinaire le 21 mars, les membres du conseil ont d'abord déclaré officiellement la prise de compétence de la MRC en la matière, avant de procéder à l'adoption d'un règlement d'emprunt de 33,2 M\$ pour l'implantation du réseau.

Si ce règlement obtient l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, la MRC lancera l'étape de la confection des plans et devis. À la suite d'un appel d'offres, c'est la firme C3F Télécom de Laval qui a été retenue pour l'exécution du mandat, et ce, pour la somme de 1,5 M\$. Une fois cette étape complétée, le déploiement de la fibre optique pourra être entrepris.

Le projet vise à étendre l'accès à des services de télécommunications de haute capacité à l'ensemble des citoyens, des entreprises et des institutions dans les municipalités rurales. L'installation d'infrastructures performantes rendra disponibles ces services dans les nombreux secteurs qui en sont actuellement privés. Les municipalités participant au projet sont Durham-Sud, L'Avenir, Lefebvre, Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse, Notre-Dame-du-Bon-Conseil Village, Saint-Bonaventure, Saint-Cyrille-de-Wendover, Sainte-Brigitte-des-Saults, Saint-Edmond-de-Grantham, Saint-Eugène, Saint-Félix-de-Kingsey, Saint-Germain-de-Grantham, Saint-Lucien, Saint-Majorique-de-Grantham et Saint-Pie-de-Guire.

Bien qu'elle ait décidé d'aller de l'avant avec ou sans aide financière gouvernementale, la MRC continue d'espérer pouvoir bénéficier d'un tel soutien. Plusieurs interventions ont été effectuées auprès de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Dominique Anglade, et une réponse est attendue dans les prochains mois.

Par ailleurs, la MRC poursuit ses discussions avec les fournisseurs de services qui ont manifesté leur intérêt à conclure une entente de partenariat. Ces fournisseurs pourraient ainsi utiliser le réseau pour offrir leurs services de télécommunications, moyennant le versement de redevances à la MRC.

Information : Christine Labelle
Directrice générale
MRC de Drummond
819 477-2230, poste 104

Source : Jean Dufresne
Conseiller en communication
MRC de Drummond
819 477-2230, poste 101